

L'équipe FO espère que toutes et tous avez pu profiter d'une coupure estivale amplement mérité. Etat des lieux côté social en cette rentrée 2021/22 ...

LES DERNIERS ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS.

- **Intéressement** => Le nouvel accord, signé par FO, garde la « trame » de l'accord précédent. Pour FO il était primordial de parvenir à un accord « signable » car tous les salariés, quel que soit leurs statuts, ont besoin de pouvoir d'achat. Syndicat de la fiche de paie, FO continuera également de revendiquer des augmentations de salaire lors des négociations annuelles.
- **Épargne salariale** => Un accord récemment signé, entérine un changement de « gestionnaire » pour l'épargne salariale du personnel d'Alstom ainsi qu'un nouveau « dispositif » dit PERU suite à des évolutions légales. FO a largement assumé sa part dans les négociations de ce nouveau dispositif. Néanmoins, compte tenu du caractère obligatoire du dispositif dit Art 83 (qui concerne les ingénieurs et cadres), les équipes FO du groupe Alstom ont décidé de ne pas signer. Pour FO, les salariés doivent pouvoir disposer librement de leur argent. De plus l'Art 83 est un système de retraite obligatoire par capitalisation auquel nous sommes opposés.
- **Travail A Domicile** => Pour le premier accord sur le sujet chez Alstom, signé par FO, il a pour objet de fixer les règles d'un TAD au volontariat hors situation personnelle particulière ou événements de force majeure (exemple COVID) et hors [Flex-Office](#) sur lequel nous sommes opposés : Nous avons constaté, avec satisfaction, que notre position clairement affichée avant même les négociations sur le TAD, était désormais partagée par d'autres organisations syndicales...

CSEC DU 22 SEPTEMBRE, EN BREF...)

Nous pourrions résumer ce CSEC en disant « *Il y a du bon et du mauvais* »... ([voir les déclarations FO faites en séance](#))

Côté éléments positifs :

- La charge globale en France chez Alstom est importante, avec toutefois une situation inégale entre sites à l'exemple de LRH qui connaît un trou de charge assez important. Il est très probable que nous avons atteint un « pic » au niveau de la quantité de travail (Le marché du Ferroviaire a toujours été cyclique).
- Les recrutements ont été importants, d'autres sont à prévoir, surtout au niveau des bureaux d'études. Au global sur la seule année 2020, malgré le COVID, l'effectif total sur Alstom Transport SA est passé de 9 684 CDI à 10 066 (*sans compter Alstom Crespin qui a aussi embauché*). Concernant Alstom-VPF, l'effectif en CDI a augmenté de 9,5% sur la seule année 2020.

Côté éléments négatifs :

- Les événements donnent raison à FO et aux autres syndicats d'Alstom => Le rachat de Bombardier Transportation, tel qu'il était prévu, était bel et bien risqué, notamment financièrement et les résultats sont fortement impactés par cette acquisition. **Pour FO les salariés ne doivent pas subir, tant sur les salaires que sur les conditions de travail, des erreurs d'appréciations de la situation de Bombardier avant le rachat.**
- La stratégie liée à l'intégration des ex-Bombardier (synergies, devenir des sites, etc...) reste très vague, la Direction étant peu loquace sur ce point malgré les demandes syndicales.
- Côté activité économique la situation de nos collègues de Reims, dont une vingtaine sont rattachés à l'établissement de VPF a été soulevé. En effet la présidente du Grand Reims a annoncé la résiliation du contrat entre la communauté urbaine avec MARS, (mobilité agglomération rémoise) concessionnaire du réseau. Ce qui l'exploitant du réseau de transports urbains Citura ou, dans leurs locaux, se trouvent nos collègues qui assure la maintenance du tram de Reims... La Direction se veut rassurante : Pour elle cela semble très difficile pour le client de faire sans l'expertise des salariés d'Alstom. De plus, selon elle, un changement par rapport au contrat actuel ne peut pas se faire du jour au lendemain. En tous cas une grève particulièrement suivie (plus de 90%) des personnels des transports collectifs a eu lieu vendredi 17 sept, reconductible montre que la situation inquiète beaucoup.
- Toujours côté activité économique, les problèmes d'approvisionnement restent très présents et pas seulement à cause de la situation mondiale de dépendance vis-à-vis des pays d'Asie : La sous-traitance d'une partie des activités logistiques à CGA (projet « one log ») n'a pas encore atteint le degré de fiabilité souhaité et il y a aussi des retards liés à des non-qualité fournisseur...
- L'ambiance et les conditions de travail ont aussi été abordés lors de CSE-C : A noter que sur l'année écoulée si le nombre d'arrêt de travail à diminué par contre leurs durées ont augmenté... Pas sur que le COVID soit la seule explication !

5 octobre : Les organisations syndicales FO – CGT- FSU – Solidaires – FIDL – MNL – UNEF – UNL appellent à la mobilisation de l'ensemble des travailleur-ses du secteur privé et public, et la jeunesse, le mardi 5 octobre 2021. Pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail et les retraites. Au moment où sont écrites ces lignes FO-VPF a proposé à la CGT de notre établissement « d'organiser » ensemble cette journée. Nous vous tiendrons informé des suites.

